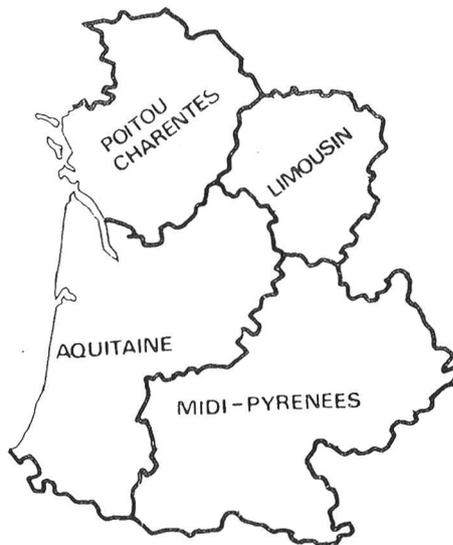


# AQUITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



---

Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

---

Adresser tout ce qui concerne *la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)*  
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,  
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

**Prix et mode de paiement.**

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

*Couverture.* Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

# AQVITANIA

*supplément 1*

1986

ACTES DU VIII<sup>e</sup> COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN  
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18-19-20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval  
et de José Gomez de Soto



# SOMMAIRE

## AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS .....	7
INTRODUCTION .....	9
LISTE DES PARTICIPANTS .....	393

### LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i> .....	11
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i> .....	35
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du 1<sup>er</sup> Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i> .....	73
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i> .....	77
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i> .....	97
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i> .....	105

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i> .....	113
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i> .....	123
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i> .....	139
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i> ....	167
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i> .....	173
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i> .....	187

### L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i> .....	191
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i> .....	203
A. Cahen-Delhaye. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i> .....	211
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i> .....	221
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère</i> .....	227
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i> .....	233

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i> .....	239 -
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i> .....	245 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i> .....	257 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i> .....	273 <sup>PI</sup>
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i> .....	281 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i> .....	285 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i> .....	293 -
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i> .....	299 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i> .....	309 -

## ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER

J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i> .....	317 -
J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère</i> .....	331 -
M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i> .....	343 -
P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i> .....	351 -
L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i> .....	369
O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i> .....	383 -
A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i> .....	389



Christiane PERRICHET-THOMAS

## LES SITES A SEL EN AUNIS ET SAINTONGE : PRÉSENTATION ET PROBLÉMATIQUE

Dépôt de cendres, briquetage, site à sel, le vocabulaire indique déjà les différentes étapes de la recherche à ce sujet.

Dépôt de cendres, c'est le terme utilisé pour celui de Nalliers en Vendée<sup>1</sup> ; briquetage fut sans doute inventé par La Sauvagère en 1740 pour nommer les dépôts anthropiques lorrains<sup>2</sup> ; site à sel est l'expression la plus récente et fait référence à l'usage, la destination du lieu et non pas à la nature du dépôt, cendres ou tessons de céramique. A travers la terminologie, nous voyons l'ambiguïté de cette recherche puisque le produit final a totalement disparu.

Découverts en Aunis et Saintonge à partir de 1964 par C. Gabet<sup>3</sup>, les sites à sel, actuellement au nombre de 85, sont des dépôts anthropiques provenant des déchets de fabrication du sel, ou peut-être de cristallisation de pains de sel. Leur superficie varie de quelques mètres carrés à plus d'un hectare, leur répartition est très inégale avec deux secteurs privilégiés : le pourtour de l'île<sup>4</sup> d'Albe (Cne de Muron) au Nord et le marais de Saint-Augustin au Sud. Cette disparité a des causes différentes : prospection irrégulière, installation de marais salants qui ont pu bouleverser certains

sites, dépôts de sable dunaire sur d'autres, accumulation de bri sur les sites les plus anciens.

Déchets de fabrication, cela se traduit par un pourcentage élevé de céramique en tout petits morceaux<sup>5</sup>, mêlés intimement à la terre, accompagnés de tessons de dimensions variable, de matériel de fabrication et de céramique domestique, de quelques objets de parure et parfois de déchets culinaires.

### MATÉRIEL DE FABRICATION (fig. 1)

Le matériel de fabrication se compose des récipients où l'on cristallisait le sel et des éléments du foyer.

Les récipients sont de deux sortes : les barquettes, au fond rectangulaire, très évasées, avec des parois très fines, et des bases cylindriques, aux parois moins fines. Les barquettes se trouvent presque exclusivement au nord de la Charente, les vases plutôt au sud ; les uns et les autres sont fabriqués avec le « bri » argile charentaise<sup>6</sup>.

Les éléments du foyer sont aussi façonnés avec ce même bri. Sur tous les sites on trouve des pilettes assez minces, toujours cassées à une extrémité avec un dis-

Christiane PERRICHET-THOMAS, 3, square du Tarn, 75017 Paris.

1. L. de FLEURY, *Les cendres de Nalliers, une fabrique de potasse*, Vannes, 1888. G. CHAUVET, *Note sur les débuts de l'âge du fer, hypothèse sur les amas de cendre de Nalliers* (Vendée), B.S.A.O., III, p. 3-6.

2. R. de la SAUVAGÈRE, *Recherches sur la nature et l'étendue d'un ancien ouvrage des Romains, appelé communément le briquetage de Marsal*, Paris, 1740.

3. Alors président de la Société de géographie de Rochefort.

4. On appelle ainsi une hauteur que l'on rencontre dans les marais.

5. L'analyse d'un échantillon de la couche archéologique du site à sel de la Petite Aiguille (Cne Thairé d'Aunis) faite par R. Facon, Institut de Géographie à Poitiers, a indiqué qu'il y a 90 % de fragments de poterie.

6. Analyse effectuée par le laboratoire de céramologie de Valence (Drôme) sur des tessons de poterie recueillis à la Petite Aiguille.

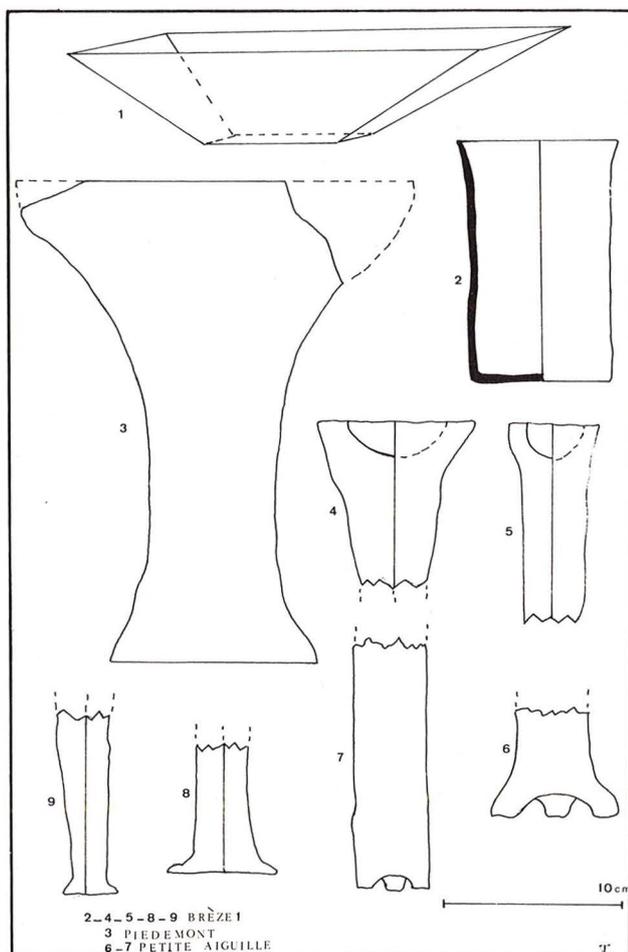


Fig. 1. — Matériel de fabrication du sel.

que plat à l'autre.

Sur les sites livrant déjà des barquettes, on ramasse des piliers tripodes dont les trois pieds ont un écart très variable. Ce premier groupe est donc le plus souvent au nord de la Charente. Les piliers en T, les barres à section carrée ou rectangulaire, quelques morceaux de plaques d'argile, quelques cônes semblent former un autre groupe, le plus souvent associé aux vases cylindriques, et le plus souvent au sud de la Charente. Enfin trois sortes de colifichets servent à compenser la grossièreté de la fabrication ou/et à caler les divers éléments durant la cuisson : de petites mottes, informes d'un côté, sectionnées net de l'autre, des tortillons, des disques plats<sup>7</sup>.

#### MATÉRIEL DOMESTIQUE (fig. 2)

Ce matériel de fabrication ou de cristallisation est

accompagné de tessons de céramique domestique, gauloise, importée et gallo-romaine.

Pour la céramique gauloise, plus de 90 % des tessons proviennent de vases non tournés<sup>8</sup> ; le restant se composant de tessons de céramique modelée, ou grossière et tournée, enfin fine et tournée sur certains sites de la Tène finale. Dans tous les cas, c'est le même bri flandrien qui a servi à fabriquer le matériel de cristallisation et la céramique domestique.

La céramique grossière non tournée a un dégraisant souvent visible, les décors sont peu nombreux, et varient des digitations, ongulations à quelques cannelures en passant par des décors peignés, lissés ou lus-

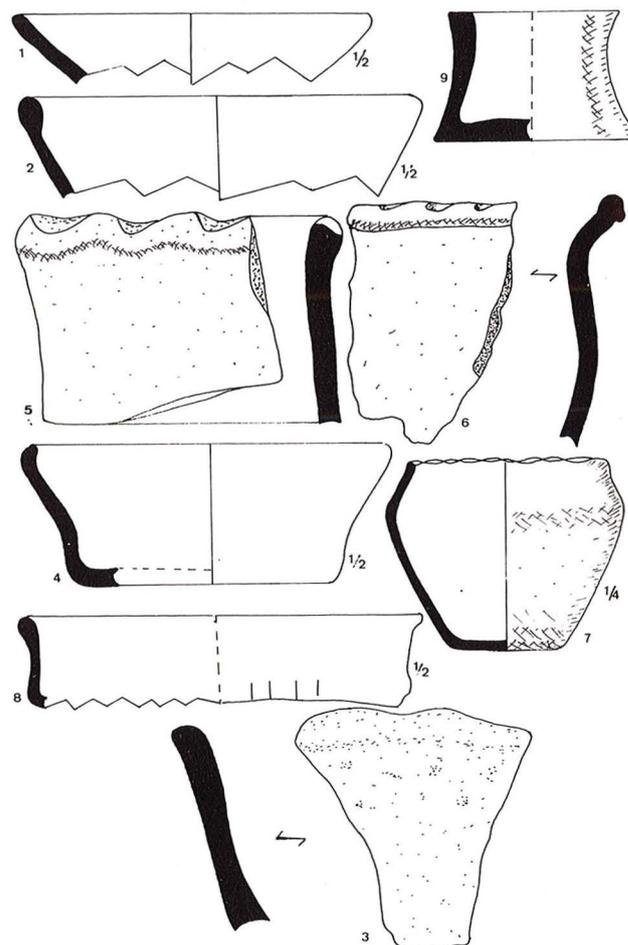


Fig. 2. — Matériel céramique : N° 1 : écuelle, Petite Aiguille Grossière non T. N° 2 : jatte, Piédemont, G.N.T. N° 3 : bol, Brèze I, G.N.T. N° 4 : coupe évasée, Pont de Lagord, G.N.T. N° 5 : bassin, Ilot I, G.N.T. N° 6 : vase panse en S, Brèze I, G.N.T. N° 7 : vase globulaire, Brèze I, G.N.T. N° 8 : vase caréné, Petite Aiguille, Fine T. N° 9 : gobelet, Petite Aiguille, Gros. T.

trés. Les formes ne sont pas faciles à retrouver, tous les vases, sauf un <sup>9</sup>, étant en morceaux. Malgré tout on distingue des formes telles que : écuelle, jatte, bol, coupes plus ou moins évasées, bassin au bord droit, coupe à la panse en S, vase globulaire et vase caréné.

Les décors sur les tessons de céramique modelée sont peu nombreux, inexistant sur les tessons de céramique grossière tournée. Par contre cette catégorie connaît une nouvelle forme : le gobelet.

Enfin la céramique fine tournée a été ramassée en assez grand nombre sur le site de La Petite Aiguille (Cne Thairé d'Aunis) et sur celui de Ludène (Cne de Loiré les Marais) ; ces deux sites ont dû connaître une grande activité à la Tène finale et même après la Conquête pour Ludène <sup>10</sup>.

La céramique importée consiste en tessons d'amphores républicaines de type Dressel I ; on les ramasse sur 12 sites à sel.

La céramique gallo-romaine provient seulement de Ludène ; on peut considérer que la présence de 215 tessons de cette catégorie n'est pas due à la contamination par un site gallo-romain proche. Ces tessons sont plutôt ornés de peignage, lissage et cannelures comme les tessons de céramique gauloises, mais il s'y ajoute différentes sortes de chevrons, des incisions variées, ainsi qu'un graffito sur une bande rouge <sup>11</sup>.

Seuls deux perles et deux bracelets accompagnent ce matériel céramique ; une perle est en terre cuite, l'autre en verre bleu foncé ; ces perles et un bracelet viennent de la Petite Aiguille ; mais le fragment du second bracelet, en provenance de Ludène, est décoré d'un réseau de petites incisions.

## PROBLÉMATIQUE

Cette description très succincte <sup>12</sup> de l'ensemble du matériel recueilli permet de poser un certain nombre de questions tant sur les techniques que sur les datations possibles de cette technique et la place tenue par

la fabrication du sel dans l'économie des Santons de l'indépendance.

Si nous essayons d'imaginer les conditions de travail des sauniers, nous pourrions mieux faire le point. Le choix du lieu de travail est déterminé par la nécessité de réunir eau de mer et bri. Il semble donc vraisemblable que les sauniers se soient installés le plus près possible de la mer, tout en étant à l'abri des plus fortes marées. Cette installation devait être temporaire, aucun trou de poteau n'ayant jamais été repéré sur un site à sel ; la proportion très élevée de céramique grossière non tournée, le nombre infime d'objets de parure, l'absence totale de monnaie gauloise sur les sites à sel confirment cette hypothèse.

Mais une première question se pose : comme les parois des récipients étaient très poreuses et comme il aurait été très long de faire évaporer directement l'eau de mer, les sauniers devaient obtenir une saumure, mais comment ? Il n'y a aucune trace de ce premier travail, les sites à sel n'étant les témoins que de la phase finale de cette technique. On peut supposer que les sauniers creusaient des bassins en haut de l'estran de façon que la mer puisse les remplir lors des plus hautes marées de printemps ; puis le soleil et le vent concentraient le contenu de ces bassins. Il ne leur restait plus qu'à chauffer le produit obtenu. Il se peut aussi que les sauniers aient pratiqué la technique du lessivage du sablon (sable salé par l'eau de mer en haut de l'estran).

Nous arrivons donc à la phase finale dont nous trouvons le matériel épars et en morceaux ce qui explique la difficulté de reconstituer l'installation. D'abord les sauniers se contentaient peut-être d'un foyer installé dans une cuvette hémisphérique peu profonde, autour de laquelle gisaient des morceaux de piliers, comme il a été trouvé à la Petite Aiguille ; la variété des éléments du foyer amène à penser que les sauniers ont utilisé un autre modèle de foyer ou de four dont nous n'avons encore aucune trace. Si l'on examine de nouveau les deux groupes mis en évidence

7. Pour une étude détaillée du matériel, voir C. PERRICHET-THOMAS, *Les Sites à sel en Aunis et Saintonge*, Mémoire de maîtrise, Paris VIII, 1981, 202 p.

8. 3 100 tessons sur 3 368 tessons recueillis.

9. Provenant de Brèze I (Cne d'Étaules), marais de Saint-Augustin.

10. Un tesson de céramique sigillée a été ramassé dans la couche archéologique.

11. C. PERRICHET-THOMAS, C. GABET, M. FAVRE, Le site à sel de Ludène (Cne Loiré-les-Marais), *Roccafertis*, III, 1975, p. 226-242.

12. Pour l'étude complète, voir C. PERRICHET-THOMAS, *op. cit.*

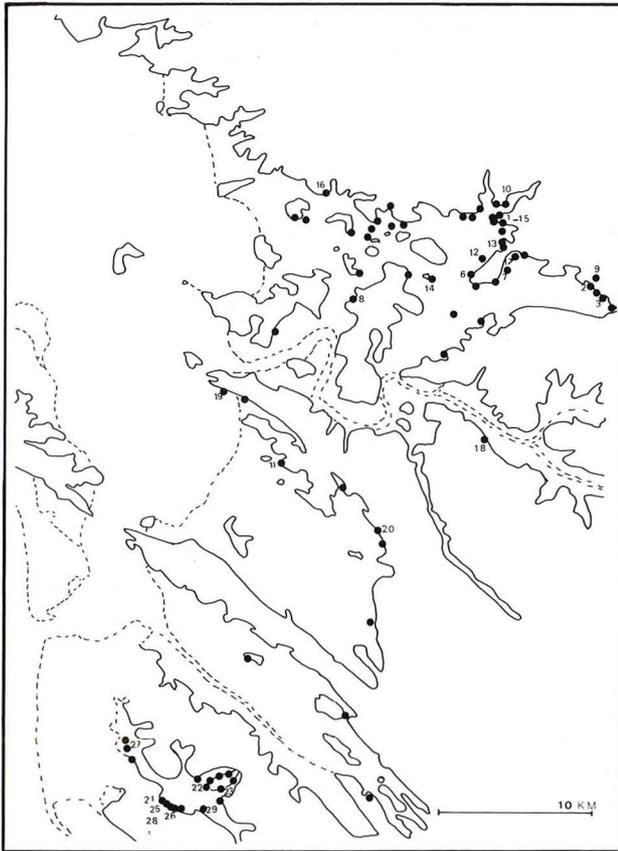


Fig. 3. — Carte de répartition des sites à sel : les tracés de l'ancien littoral en - - - - et du littoral en - - - - sont pris dans le livre de R. Regrain : Géographie physique et télédétection des marais charentais, Abbeville, 1980. Liste des sites à sel dont la récolte a servi à l'étude du matériel de fabrication du sel et dont les numéros correspondent à ceux de la carte : 1. Treize Œufs IV (Cne Muron). 2. Lillard II (Cne Genouillé). 3. Ile Jaulin II (Genouillé). 4. La Jalaiserie (Marans). 5. Sérigny (Andilly). 6. Le Coteau (Muron). 7. Le Marais Plat (Muron). 8. Le Péré (Le Breuil Magné). 9. Lillard I (Genouillé). 10. La Petite Bourgne II (Landrais). 11. Le Pont de Collant (Moëze). 12. Le Fourvhis (Muron). 13. La Prise des Viviers (Muron). 14. Ladène (Loiré les Marais). 15. Treize Œufs I (Muron). 16. La Petite Aiguille (Thairé d'Aunis). 17. La Bossette III (Muron). 18. Port-Coutard (La Vallée). 19. Piédemont (Port des Barques). 20. Le Bois Souchot (Saint-Agnant). 21. Ilot III A (Saint-Augustin). 22. Brèze I (Étaules). 23. Brèze II (Étaules). 24. Les Merlanderies (Saint-Thomas-de-Conac). 25. Ilot III B (Saint-Augustin). 26. Ilot I (Saint-Augustin). 27. Trier Rouge (Les Mathes). 28. Ilot II (Saint-Augustin). 29. Le Caillaud (Saint-Augustin). Sur la carte, les sites du bord méridional du marais poitevin, ainsi que celui du bord de la Gironde, ne sont pas notés car ils sortent du cadre choisi.

précédemment, on constate donc qu'il y a eu deux aspects différents de cette technique de cristallisation du sel, mais il est difficile d'établir si ces deux phases ont coexisté ou se sont succédé. On peut aussi imaginer qu'elles ont coexisté puis que l'une a survécu à

l'autre. De toutes façons le second groupe (vases, piliers à coupelle, piliers en T, barres, cônes) est le plus tardif car il est associé aux tessons d'amphores républicaines.

Par contre le rôle joué par les sites à sel dans notre connaissance du littoral antique est plus nettement établi. En effet les sites à sel n'ont pas toujours la même position par rapport au marais ; certains sont entièrement recouverts par le bri, ce sont les plus anciens ; d'autres sont sur le coteau, leur existence se déroule donc durant la phase finale de la transgression flandrienne, les sauniers ont dû s'installer sur la terre ferme pour se mettre à l'abri des plus hautes marées ; puis certains sites se sont développés sur le marais, ils n'ont pu prospérer qu'après le comblement des marais. Enfin dans certains cas, les sauniers ont commencé leur activité sur le coteau puis ils sont descendus sur le bri (fig. 3).

Si l'on examine la répartition du matériel céramique en fonction de la position stratigraphique des sites à sel, on peut constater que les différents décors se retrouvent sur l'ensemble des sites mais dans des proportions variables. Ainsi dans le marais de Saint-Augustin, le site de l'Ilot I sur le coteau a livré des tessons ongulés et digités ; dans le même marais, le site de Brèze I (Cne d'Étaules) s'étend sur le coteau puis sur le bri, il commence à avoir de la céramique modelée avec des traces de lissage et lustrage accompagnée de deux tessons d'amphore, alors que le site de Brèze II, à quelques mètres du précédent, situé uniquement sur le bri, a livré de la céramique tournée et beaucoup de tessons d'amphores. Donc quand le comblement du marais est en cours, le tour est connu et les amphores italiques DIA circulent.

Quant à Ludène (Cne de Loiré les Marais), le site actuellement le plus tardif que nous connaissons, la céramique gallo-romaine côtoie la céramique gauloise et représente 2/5 des tessons récoltés.

En conclusion, nous voyons que nous pouvons saisir assez bien l'évolution chronologique mais nous ne pouvons dater les débuts de cette technique en Aunis et Saintonge, ni donner les causes de la cessation de cette activité au moment de la Conquête. Quant au commencement, il remonte au moins au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ ; cela est attesté par la présence de matériel de fabrication du sel accompagnant des tes-

sons du Premier Age du Fer et des bois fossiles dans une coupe de terrain faite à l'occasion de travaux près de l'écluse de Chalézac (Cne Saint-Augustin) à 2 mètres de profondeur ; « les bois fossiles ont été analysés à Git-sur-Yvette au laboratoire des faibles radio-activités ; la datation au C<sup>14</sup> a donné  $2\,450 \pm 110$  ans soit 500 B.C. Ce matériel a été recueilli à O.N.G.F. (il était sous 2 mètres de bri et le marais est à + 2 mètres N.G.F.) donc à 500 B.C., le O.N.G.F. était encore à l'abri des hautes mers »<sup>13</sup>.

Quant à la dernière trace de cette technique, nous la trouvons à Ludène, ensuite il n'y a plus rien. Pourquoi ?

On peut envisager plusieurs hypothèses mais elles ne sont accompagnées d'aucune preuve : le sel ignifère est moins rentable que celui des marais salants, aussi des marais salants s'installent déjà dans l'ouest

ou bien la production du sel méditerranéen concurrence et supprime la production des sites à sel. Peut-être cette production était-elle moins contrôlable que celle des marais salants et a-t-elle subi le poids de la législation romaine ?

Pourtant, même peu rentable, la production de sel ignifère a dû jouer un rôle important dans l'économie car il y a abondance de sites à la Tène Finale avec un matériel plus élaboré et la preuve de contacts commerciaux avec Rome grâce à la présence d'amphores républicaines en grand nombre tant sur certains sites à sel que sur l'*oppidum* de Pons<sup>14</sup>. Nous ne savons pas quelle fraction de la population se livrait à ce travail ni durant combien de temps chaque année, mais nous avons là le témoignage de l'activité économique de nos ancêtres les Gaulois en Aunis et Saintonge.

13. C. GABET, Les gisements préhistoriques submergés du littoral charentais, CNSS, Nantes, 1972, p. 13.

14. L. LASSARADE, L'oppidum de Pons, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, IV, 1978, p. 15-31 et *infra*.